

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cardot-Malin, 19 mai 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (99r, 100r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cardot-Malin, 19 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45959>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 mai 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Cardot-Malin](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

RésuméSur le robinet Boutin. Godin rappelle à Cardot qu'il lui avait dit qu'un certain temps lui serait nécessaire pour étudier l'affaire évoquée par lui, mais que monsieur Jean-Marie [Boutin] est libre de profiter des propositions qui lui seraient faites.

NotesD'après l'index du registre de correspondance, la lettre est adressée à Cardot-Malin, épicer à Laon.

## Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Boutin, Jean-Marie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 29 Mai 1770

Monsieur,

Long que j'ai eu le moment  
de vous voir je vous ai fait  
remarquer qu'en conséquent  
à mon' occuper de l'affaire qui  
fait le sujet de votre lettre, j'aurais  
à me préoccuper de beaucoup  
d'autres choses, que, par conséquent,  
il fallait compter qu'en certain  
temps on passerait avant que  
j'aie une opinion faite, que  
si je ne voulais en aucune façon  
empêcher M. Jean Marie de  
profiter des propositions qui lui  
auraient faites, s'il croit mieux  
faire en s'adressant ailleurs.

Le que je puis vous dire, c'est  
que les recherches que j'ai  
promises se font et de  
la part de l'autre.

comme c'est, je ne trouve  
de réponse... Je veux à faire  
que quand est terminé  
ceo terminé.

Veuillez agréer, monsieur  
mes civilités.

Gidey